

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS

Arrêté du 15 décembre 2005 relatif aux conditions de prise en charge des spécialités pharmaceutiques disposant d'une autorisation de mise sur le marché inscrites sur la liste visée à l'article L. 5126-4 du code de la santé publique

NOR : SANS0524586A

Le ministre de la santé et des solidarités,

Vu le code de la sécurité sociale, et notamment l'article L. 162-17 et l'article L. 162-16-5 ;

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5126-4 et R. 5126-110 ;

Vu les avis de la Commission de la transparence,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Les spécialités pharmaceutiques disposant d'une autorisation de mise sur le marché inscrites sur la liste visée à l'article L. 5126-4 du code de la santé publique qui figurent en annexe sont prises en charge par l'assurance maladie. Cette annexe précise pour chaque spécialité la participation de l'assuré ainsi que les seules indications thérapeutiques ouvrant droit à la prise en charge ou au remboursement.

Art. 2. – Le directeur général de la santé et le directeur de la sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié ainsi que son annexe au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 décembre 2005.

Pour le ministre et par délégation :

Par empêchement du directeur
de la sécurité sociale :

L'administrateur civil,
S. SEILLER

Par empêchement
du directeur général de la santé :

*La sous-directrice
de la politique
des produits de santé,*
H. SAINTE MARIE

A N N E X E

I. – Les spécialités pharmaceutiques suivantes, pour lesquelles il n'y a pas de participation de l'assuré et dont les seules indications thérapeutiques ouvrant droit à la prise en charge ou au remboursement par l'assurance maladie sont celles qui figurent dans l'autorisation de mise sur le marché à la date de publication du présent arrêté, sont inscrites sur la liste visée à l'article L. 162-17, deuxième alinéa, du code de la sécurité sociale :

CODE UCD	LIBELLÉ	EXPLOITANT OU TITULAIRE
920277-4	ADRIBLASTINE 10 mg/5 ml, solution injectable pour perfusion en flacon polypropylène.	PFIZER.
920278-0	ADRIBLASTINE 50 mg/25 ml, solution injectable pour perfusion en flacon polypropylène.	PFIZER.
915784-9	ADRIBLASTINE 10 mg, lyophilisat pour usage parentéral (perfusion) en flacon.	PFIZER.
915785-5	ADRIBLASTINE 50 mg, lyophilisat pour usage parentéral (perfusion) en flacon.	PFIZER.

CODE UCD	LIBELLÉ	EXPLOITANT OU TITULAIRE
927571-5	ALFALASTIN 33,33 mg/ml, poudre et solvant pour solution injectable.	LABORATOIRE FRANÇAIS DU FRACTIONNEMENT ET DES BIOTECHNOLOGIES.
926792-8	CARBOPLATINE DAKOTA PHARM 10 mg/ml, solution pour perfusion en flacon de 60 ml.	DAKOTA PHARM.
923503-5	CARBOPLATINE FAULDING 10 mg/ml, solution injectable pour perfusion A/F 60 ml.	FAULDING PHARMACEUTICALS SA.
926795-7	CARBOPLATINE FAULDING 10 mg/ml, solution injectable pour perfusion A/F 45 ml.	FAULDING PHARMACEUTICALS SA.
924701-5	CARBOPLATINE QUALIMED 10 mg/ml, solution pour perfusion en flacon de 60 ml.	QUALIMED.
914544-4	CHLORHYDRATE DE DOXORUBICINE DAKOTA PHARM 10 mg, lyophilisat pour usage parentéral en flacon.	DAKOTA PHARM.
914545-0	CHLORHYDRATE DE DOXORUBICINE DAKOTA PHARM 50 mg, lyophilisat pour usage parentéral en flacon.	DAKOTA PHARM.
922658-5	CISPLATINE MERCK 25 mg/50 ml, solution pour perfusion en flacon.	MERCK GENERIQUES.
922661-6	CISPLATINE MERCK 50 mg/100 ml, solution pour perfusion en flacon.	MERCK GENERIQUES.
920825-1	CISPLATINE TEVA 1 mg/1 ml, solution pour perfusion en flacon de 25 ml.	TEVA CLASSICS.
913687-6	CISPLATYL 50 mg, solution injectable en flacon verre de 100 ml (IV).	AVENTIS.
925125-8	DOXORUBICINE BAXTER 10 mg, poudre pour solution injectable en flacon.	BAXTER.
925126-4	DOXORUBICINE BAXTER 50 mg, poudre pour solution injectable en flacon.	BAXTER.
925127-0	DOXORUBICINE G GAM 10 mg/5 ml, solution injectable pour perfusion.	G GAM.
925128-7	DOXORUBICINE G GAM 50 mg/25 ml, solution injectable pour perfusion.	G GAM.
918443-8	ETOPOPHOS 100 mg, lyophilisat pour usage parentéral.	BRISTOL-MYERS SQUIBB.
914533-2	FARMORUBICINE 10 mg, lyophilisat pour usage parentéral.	PFIZER.
914534-9	FARMORUBICINE 10 mg/5 ml, solution injectable pour perfusion en flacon verre.	PFIZER.
920283-4	FARMORUBICINE 10 mg/5 ml, solution injectable pour perfusion en flacon polypropylène.	PFIZER.
920284-0	FARMORUBICINE 20 mg/10 ml, solution injectable pour perfusion en flacon polypropylène.	PFIZER.
914535-5	FARMORUBICINE 20 mg/10 ml, solution injectable pour perfusion en flacon verre.	PFIZER.
914536-1	FARMORUBICINE 50 mg, lyophilisat pour usage parentéral.	PFIZER.
914537-8	FARMORUBICINE 50 mg/25 ml, solution injectable pour perfusion en flacon verre.	PFIZER.
918248-0	FARMORUBICINE 200 mg/100 ml, solution injectable pour perfusion en flacon verre.	PFIZER.
924719-1	FLUOROURACILE ARROW 50 mg/ml, solution pour perfusion en flacon de 10 ml.	ARROW GENERIQUES.
924721-6	FLUOROURACILE ARROW 50 mg/ml, solution pour perfusion en flacon de 100 ml.	ARROW GENERIQUES.

CODE UCD	LIBELLÉ	EXPLOITANT OU TITULAIRE
924722-2	FLUOROURACILE ARROW 50 mg/ml, solution pour perfusion en flacon de 20 ml.	ARROW GENERIQUES.
924723-9	FLUOROURACILE ARROW 50 mg/ml, solution pour perfusion en flacon de 5 ml.	ARROW GENERIQUES.
922450-5	FLUOROURACILE ICN 250 mg/5 ml, solution injectable en flacon de 5 ml.	ICN PHARMACEUTICALS FRANCE.
922449-7	FLUOROURACILE ICN 50 mg/ml, solution injectable en flacon de 20 ml.	ICN PHARMACEUTICALS FRANCE.
924102-4	FLUOROURACILE ICN 50 mg/ml, solution injectable en flacon de 100 ml.	ICN PHARMACEUTICALS FRANCE.
922451-1	FLUOROURACILE ICN 500 mg/10 ml, solution injectable en flacon de 10 ml.	ICN PHARMACEUTICALS FRANCE.
922772-2	FLUOROURACILE MERCK 50 mg/ml, solution injectable pour perfusion en flacon de 5 ml.	MERCK GENERIQUES.
922768-5	FLUOROURACILE MERCK 50 mg/ml, solution injectable pour perfusion en flacon de 10 ml.	MERCK GENERIQUES.
922771-6	FLUOROURACILE MERCK 50 mg/ml, solution injectable pour perfusion en flacon de 20 ml.	MERCK GENERIQUES.
922769-1	FLUOROURACILE MERCK 50 mg/ml, solution injectable pour perfusion en flacon de 100 ml.	MERCK GENERIQUES.
926827-6	FLUOROURACILE TEVA 250 mg/5ml, solution pour perfusion en ampoule de 5 ml.	TEVA CLASSICS.
926828-2	FLUOROURACILE TEVA 500 mg/10 ml, solution pour perfusion en ampoule de 10 ml.	TEVA CLASSICS.
927178-1	GAMMANORM 165 mg/ml, solution injectable en ampoule de 10 ml (B/1-1,65 g).	OCTAPHARMA.
927528-2	GAMMANORM 165 mg/ml, solution injectable en ampoule de 10 ml (B/10-16,5 g).	OCTAPHARMA.
927529-9	GAMMANORM 165 mg/ml, solution injectable en ampoule de 10 ml (B/20-33 g).	OCTAPHARMA.
927589-1	INVIRASE 500 mg, comprimé pelliculé.	ROCHE.
927342-6	KIVEXA, comprimé pelliculé.	GLAXOSMITHKLINE.
926468-6	KOGENATE BAYER 250 UI, poudre et solvant pour solution injectable avec système bioset + seringue préremplie.	BAYER PHARMA.
926469-2	KOGENATE BAYER 500 UI, poudre et solvant pour solution injectable avec système bioset + seringue préremplie.	BAYER PHARMA.
926466-3	KOGENATE BAYER 1 000 UI, poudre et solvant pour solution injectable avec système bioset + seringue préremplie.	BAYER PHARMA.
927398-1	MABCAMPATH 30 mg/ml, solution à diluer pour perfusion.	SCHERING.
927179-8	OCTAPLEX, poudre et solvant pour solution injectable.	OCTAPHARMA.
927472-7	ORFADIN 10 mg, gélule.	ORPHAN EUROPE.
927473-3	ORFADIN 2 mg, gélule.	ORPHAN EUROPE.
927475-6	ORFADIN 5 mg, gélule.	ORPHAN EUROPE.

CODE UCD	LIBELLÉ	EXPLOITANT OU TITULAIRE
927153-9	REMODULIN 1 mg/ml, solution pour perfusion (voie sous-cutanée) en flacon de 20 ml.	BIOPROJET PHARMA.
927155-1	REMODULIN 2,5 mg/ml, solution pour perfusion (voie sous-cutanée) en flacon de 20 ml.	BIOPROJET PHARMA.
927156-8	REMODULIN 5 mg/ml, solution pour perfusion (voie sous-cutanée) en flacon de 20 ml.	BIOPROJET PHARMA.
927154-5	REMODULIN 10 mg/ml, solution pour perfusion (voie sous-cutanée) en flacon de 20 ml.	BIOPROJET PHARMA.
926903-4	REPLAGAL 1 mg/ml, solution à diluer pour perfusion en flacon de 1 ml.	TKT EUROPE - 5S.
925869-7	REYATAZ 150 mg, gélule.	BRISTOL-MYERS SQUIBB.
925870-5	REYATAZ 200 mg, gélule.	BRISTOL-MYERS SQUIBB.
926805-2	REYATAZ 50 mg/1,5 g, poudre orale.	BRISTOL-MYERS SQUIBB.
926922-9	SUBCUVIA 160 mg/ml, solution pour injection en flacon de 10 ml (B/1-1,6 g).	BAXTER.
927531-3	SUBCUVIA 160 mg/ml, solution pour injection en flacon de 10 ml (B/20-32 g).	BAXTER.
926923-5	SUBCUVIA 160 mg/ml, solution injectable en flacon de 5 ml (B/1-0,8 g).	BAXTER.
927530-7	SUBCUVIA 160 mg/ml, solution injectable en flacon de 5 ml (B/20-16 g).	BAXTER.
927175-2	TARCEVA 25 mg, comprimé pelliculé.	ROCHE.
927172-3	TARCEVA 100 mg, comprimé pelliculé.	ROCHE.
927174-6	TARCEVA 150 mg, comprimé pelliculé.	ROCHE.
920305-8	TEMODAL 100 mg, gélule.	SCHERING PLOUGH.
920306-4	TEMODAL 20 mg, gélule.	SCHERING PLOUGH.
920307-0	TEMODAL 250 mg, gélule.	SCHERING PLOUGH.
920308-7	TEMODAL 5 mg, gélule.	SCHERING PLOUGH.
927418-2	TRUVADA, comprimé pelliculé.	GILEAD SCIENCES.
926856-6	ZAVEDOS 5 mg/5 ml, solution pour perfusion en flacon verre de 5 ml.	PFIZER.

II. – Sont inscrites sur la liste visée à l'article L. 162-17, deuxième alinéa, du code de la sécurité sociale les spécialités pharmaceutiques visées ci-dessous pour lesquelles la participation de l'assuré est fixée par l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (UNCAM).

Les seules indications thérapeutiques ouvrant droit à la prise en charge ou au remboursement par l'assurance maladie sont celles qui figurent à l'autorisation de mise sur le marché à la date de publication du présent arrêté.

CODE UCD	LIBELLÉ	EXPLOITANT OU TITULAIRE
919624-6	ABELCET 5 mg/ml, suspension à diluer pour perfusion en flacon de 20 ml.	ZENEUS PHARMA.
927421-3	ABELCET 5 mg/ml, suspension à diluer pour perfusion en flacon de 10 ml.	ZENEUS PHARMA.
921826-1	AMBISOME 50 mg, poudre pour suspension de liposomes pour perfusion en flacon de 15 ml.	GILEAD SCIENCES.

CODE UCD	LIBELLÉ	EXPLOITANT OU TITULAIRE
920340-8	AMBISOME 50 mg, poudre pour suspension de liposomes pour perfusion en flacon de 30 ml.	GILEAD SCIENCES.
924908-9	CANCIDAS 50 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion.	MERCK SHARP & DOHME CHIBRET.
924909-5	CANCIDAS 50 mg, poudre pour solution pour perfusion avec dispositif de transfert.	MERCK SHARP & DOHME CHIBRET.
924910-3	CANCIDAS 70 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion.	MERCK SHARP & DOHME CHIBRET.
902411-4	DEBRIDAT 50 mg/5 ml, solution injectable en ampoule.	PFIZER.
922030-6	FERRIPROX 500 mg, comprimé pelliculé.	CHIESI.
925057-2	INVANZ 1 g, poudre pour solution à diluer pour perfusion.	MERCK SHARP & DOHME CHIBRET.
913755-1	MINIRIN 4 microgrammes/ml, solution injectable en ampoule.	FERRING.
918007-3	TALOXIA 400 mg, comprimé.	SCHERING-PLOUGH.
918009-6	TALOXIA 600 mg, comprimé.	SCHERING-PLOUGH.
918010-4	TALOXIA 600 mg/5 ml, suspension buvable en flacon verre de 230 ml.	SCHERING-PLOUGH.
927424-2	TALOXIA 600 mg/5 ml, suspension buvable en flacon polypropylène de 230 ml.	SCHERING-PLOUGH.
914982-1	UN ALPHA 1 microgramme/0,5 ml, solution injectable IV en ampoule.	LEO PHARMA.
914983-8	UN ALPHA 2 microgrammes/1 ml, solution injectable IV en ampoule.	LEO PHARMA.
927062-3	VANCOMYCINE SANDOZ (*) 250 g, poudre pour solution pour perfusion en flacon.	SANDOZ.
927064-6	VANCOMYCINE SANDOZ (*) 500 g, poudre pour solution pour perfusion en flacon.	SANDOZ.
927268-0	VANCOMYCINE SANDOZ (*) 1 g, poudre pour solution pour perfusion en flacon de 20 ml.	SANDOZ.
927061-7	VANCOMYCINE SANDOZ (*) 125 g, poudre pour solution pour perfusion en flacon.	SANDOZ.
924013-1	VFEND 200 mg, comprimé pelliculé.	PFIZER.
924012-5	VFEND 200 mg, poudre pour solution pour perfusion.	PFIZER.
926178-8	VFEND 40 mg/ml, poudre pour suspension orale.	PFIZER.
924014-8	VFEND 50 mg, comprimé pelliculé.	PFIZER.
925139-9	ZYVOXID 100 mg/5 ml, granulé pour suspension buvable.	PFIZER.
923352-7	ZYVOXID 2 mg/ml, solution pour perfusion en poche de 300 ml	PFIZER.
923353-3	ZYVOXID 600 mg, comprimé pelliculé.	PFIZER.

(*) Anciennement sous le nom VANCOMYCINE DAKOTA PHARM.